



RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 3^{ÈME}

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

- Voie professionnelle
- Voie générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

RAPPEL CONCERNANT LE DNB 2026

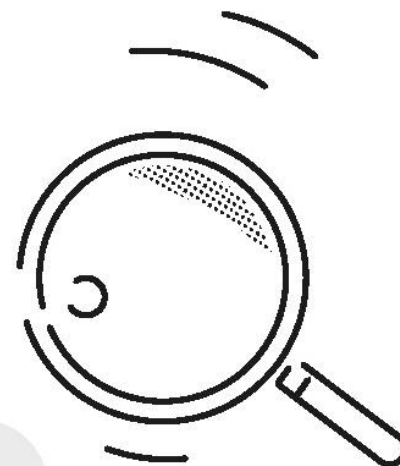
- **Un examen plus exigeant :**
 - Fin de l'évaluation par compétences
 - Epreuves de fin d'année comptant plus que le contrôle continu : 60 % / 40 % (au lieu de 50 % et 50 % avec l'ancienne formule)
 - Pas d'ajustement des notes
- **Conseils de classe du 1^{er} trimestre**, témoignant d'une implication insuffisante des élèves, en termes d'assiduité et de travail personnel notamment
- **Résultats du 1^{er} DNB BLANC inquiétants :**
 - Taux de réussite de 19,5 % si on considère les élèves ayant plus que la moyenne
 - Taux de réussite de 23 % si on inclus les élèves susceptibles d'être admis avec un peu plus de travail (élèves ayant plus de 9,5 de moyenne au 4 épreuves écrites)

UNE VIVE INQUIETUDE

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ÈME}

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
 - **Au conseil de classe du 2^e trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
 - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
 - **Au conseil de classe du 3^e trimestre (conseil de classe du 2^e semestre)**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
 - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

LE NOUVEAU LYCÉE, C'EST QUOI ?



2^{DE}

En classe
de seconde,
**consolidation des
apprentissages
fondamentaux**

**+ progressif
de la seconde
à la terminale**

+ d'accompagnement

**+ de personnalisation
des parcours**

**+ d'approfondissement
dans les programmes**

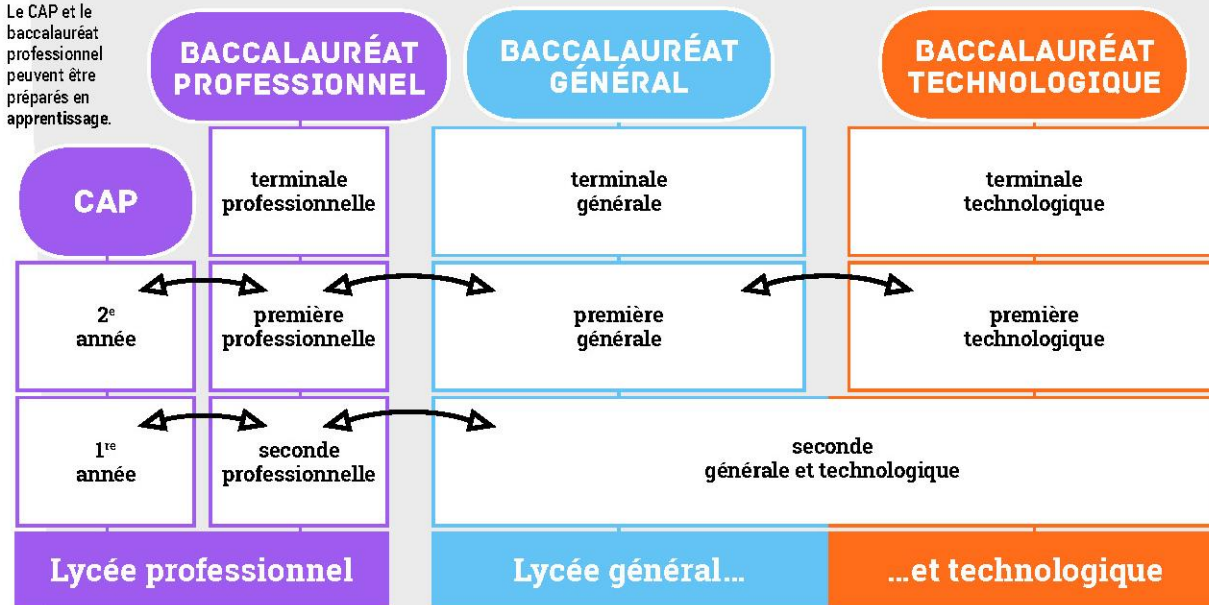
BAC

Un baccalauréat
**+ progressif
et + juste**

**+ de réussite
dans la poursuite
d'études
ou l'insertion
professionnelle**

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Plus d'information, concernant les spécialités avec la psy-EN (Madame Lambolez)... dans quelques minutes

LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Une voie ambitieuse pour se former aux métiers de demain
- De nouvelles manières d'apprendre, des parcours personnalisés basés sur des secteurs d'activités

LA VOIE PROFESSIONNELLE

POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
 - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des campus nouvelle génération

- De véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, regroupant des équipements culturels et sportifs, des lycées professionnels, des centres de recherches, des entreprises...
- Ils permettent aux élèves de se familiariser avec les entreprises et de découvrir de nouvelles opportunités
- Ils sont spécialisés dans des secteurs de pointe comme :
 - Aéronautique et spatial
 - Biotechnologies
 - Numérique
 - Services à la personne
 - Transports maritimes

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Une 2nde indifférenciée commune à tous
- Un choix d'orientation entre la voie technologique et générale à l'issue de la classe de 2nde (un bac général ; plusieurs spécialités)

Une voie exigeante, en termes de capacité de travail

LA SECONDE GT (GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE)

Au lycée général et technologique :
Classe de seconde commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

ORIENTATION : 2 DOCUMENTS A COMPLETER

La fiche – dialogue (dossier vert)

A compléter en 2 temps,
pour indiquer les vœux
d'orientation

-Au début du mois de mars
: phase provisoire

-Au début du mois de mai :
phase définitive

Le dossier AFFELNET

-Au début du mois de mai,
pour indiquer précisément
les vœux de lycées

-Résultats de l'orientation
(affectation) après le
brevet (28/06). Inscription
au lycée jusqu'au 12 juillet

Des dates à retenir :

Phase provisoire : 2^e trimestre 2024/25

- Choisir un type d'orientation, en se connecter au portail orientation d'Educonnect

⇒ Du 04/03/26 au 16/03/25

Quand ?

Plus d'information ...
dans quelques minutes



Pour les parents n'utilisant pas internet : Elèves devant demander une fiche dialogue à leur professeur principal et la rendre, complétée et signée, avant le 10/03/26

- Conseils de classe de 3^e : Du 14 au 24/03/26

Le conseil de classe vous indiquera par un avis (favorable, réservé ou défavorable), si votre enfant, au vu de ses résultats actuels, peut obtenir l'orientation de son choix

Pourquoi ?

Le dossier AFFELNET permet d'émettre des vœux concernant le lycée d'affectation

Le **dossier AFFELNET** est également appelé **fiche de vœux**. Les parents y inscrivent, par ordre de préférence, les vœux de lycées de leur enfant.

- ⇒ Pour une orientation en **2^{nde} professionnelle**, outre le **nom du lycée**, il faut préciser le **nom du bac pro** ou de la **spécialité professionnelle**.
- ⇒ Pour une orientation en **2^{nde} générale**, la **2^{nde}** étant **indifférenciée**, il ne faut indiquer que le **nom du lycée**. Le choix des spécialités de bac générale ou de la filière du bac technologique se fait en fin de 2^{nde}.

L'**affectation en lycée** (que ce soit en 2^{nde} GT ou en 2^{nde} professionnelle) se fait au **Rectorat**, à partir du logiciel AFFELNET, en fonction des résultats des élèves. Les résultats de l'affectation sont connus **fin juin**.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :

- Sur le lycée : Réussir au lycée

quandjepasselebac.education.fr

- Sur la seconde générale et technologique :

onisep.fr

- Sur la voie professionnelle :

onisep.fr/voie-pro

- Pour mieux préparer son accès au lycée :

Devoirs-Faits, Aide rapide et
Ecole ouverte (9 et 10/02/26)